



Communiqué de presse

Lundi 26 novembre 2012

Débats intenses pour la première journée des réunions des députés européens et ACP

La première journée de réunions entre les membres du Parlement européen et leurs homologues d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique a été sous le signe de débats intenses sur les accords de partenariat économiques (APE) remplaçant les tarifs commerciaux préférentiels, sur l'article 8 de l'accord de Cotonou entre l'UE et les pays ACP qui prévoit un dialogue politique profond et régulier, sur les menaces des coups militaires, les effets de la politique agricole commune sur les pays en développement, les soins de santé dans les pays ACP et la préservation d'éléphants en Afrique.

En amont de la session plénière formelle des députés européens et ACP du 27 au 29 novembre, trois commissions se sont réunies pour voter sur les projets de résolutions sur le conflit en Somalie, l'entrepreneuriat basé sur les technologies d'information, l'accès à l'énergie et de communication ainsi que pour débattre des APE et l'article 8 de l'accord de Cotonou.

Ratifications des APE progressent lentement

Les représentants ACP en commission des affaires économiques ont exprimé leurs préoccupations sur des désavantages commerciaux qui résulteraient à leurs yeux des APE. Ils ont souligné qu'un petit nombre de pays a dès lors ratifié les APE. La Commission européenne a tenté de les rassurer en leur disant que les APE n'auraient guère d'effet dans la pratique et que peut-être seuls les exports de sucre du Swaziland et des Fidji pourraient être affectés. Cependant, avec la hausse des prix du sucre, même ceci serait discutable.

Les APE doivent être mis en place puisque l'Organisation mondiale de commerce a établi que les tarifs commerciaux préférentiels de l'UE dont bénéficient les pays ACP étaient contraires aux règles de l'OMC. Le député européen Robert Sturby (ECR, UK) a estimé que la politique agricole de l'UE représentait la plus grande pierre d'achoppement. Marielle de Sarnez (ALDE, FR) a espéré que la prolongation des négociations au-delà de la limite actuelle conduirait à de meilleurs accords qui seraient bénéfiques pour les deux parties. David Martin (S&D, UK) a convenu que 2016 comme la date limite n'était pas certaine.

Dialogue politique (art. 8 de l'accord de Cotonou)

Le dialogue politique que le Service pour l'action extérieure poursuit avec certains pays ACP sur la base de l'article 8 de l'accord de Cotonou a suscité des critiques du côté des représentants ACP en commission des affaires politiques. Ils ont contesté le caractère unilatéral qui caractérise selon eux le dialogue, de même qu'un manque de transparence dans les discussions et leurs résultats. Le député surinamais Rabindre Parmessar a estimé qu'il n'y avait pas de dialogue réel dans le cas du Suriname et a demandé au secrétariat ACP d'aider son pays à l'avenir.

L'article 8 prévoit que l'accent du dialogue doit porter sur des "thèmes politiques spécifiques présentant un intérêt mutuel" ou importants pour la mise en œuvre de l'accord de Cotonou, tels que "le commerce des armes, les dépenses militaires excessives, la drogue et la criminalité organisée, ou la discrimination ethnique, religieuse ou raciale." Le dialogue comprend également une évaluation régulière des évolutions relatives au "respect des droits de l'homme, des principes démocratiques, de l'État de droit et à la bonne gestion des affaires publiques."

Le Service de l'action extérieur de l'UE a déclaré que le dialogue ne devait pas être perçu comme une punition mais plutôt comme une tentative pour trouver des solutions aux éventuels problèmes.

Soins de santé

La commission des affaires sociales a pendant ce temps-là discuté des moyens pour résoudre les carences dans les soins de santé dans les pays ACP. Le manque de personnel de santé et les lacunes dans l'éducation de santé ont été identifiés comme des goulets d'étranglement. Philippe Boulland (PPE, FR) a suggéré un plus grand recours à la télémédecine dans le cadre de la coopération ACP-UE. Michèle Rivasi (Verts/AEL, FR) a estimé que l'UE ne devait pas débloquer des fonds aux pays ACP qui ne respectent pas leur engagement de dépenser 15% de leurs budgets nationaux dans la santé.

Éléphants

Lors d'un débat sur le braconnage des éléphants africains, Catherine Bearder (ALDE, UK) a souligné que "les activités criminelles concernant la faune sauvage n'avaient jamais été plus rentables" et qu'elles contribuaient au financement des organisations terroristes. Elle a proposé d'interdire le commerce de l'ivoire. Job Yustino Ndugai (Tanzanie) s'est prononcé contre une telle interdiction, mettant en avant qu'un "territoire grand comme le Rwanda et le Burundi ensemble ne peut pas être maîtrisé d'une manière efficace."

Lundi, les députés ACP et UE participent aux ateliers de travail sur les infrastructures mises en place dans le port de Paramaribo et la compagnie surinamaïse Staatsolie. L'après-midi, les groupes politiques du PE tiennent leurs réunions, suivies par la réunion du Bureau.

Note aux éditeurs

L'UE a un partenariat privilégié avec les pays ACP en raison des liens historiques entre eux et de nombreux Etats membres de l'UE. Ce partenariat est inscrit dans l'accord de Cotonou. Il est primordial que ce partenariat aie une dimension parlementaire qui permette le contrôle démocratique des gouvernements et exécutifs.

C'est pourquoi les représentants parlementaires de 78 pays ACP et 78 membres du Parlement européen se rencontrent deux fois par an en assemblée parlementaire paritaire, une fois dans le pays qui assure alors la présidence du Conseil de l'UE et l'autre fois dans un pays choisi par les ACP. Outre les séances plénières, les commissions et le Bureau (Présidium) de l'assemblée se réunissent régulièrement.

Liens:

[Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE](#)

[Suivez-nous sur Twitter](#) (hashtag #ACPEU)

Contacts:

Marjory VAN DEN BROEKE Chef de l'Unité presse du PE ☎ : +32 498 98 35 86 (Belgium) ☎ : +597 8730778 (Suriname) ✉ : marjory.vandenbroeke@europarl.europa.eu	Vaclav LEBEDA Service de Presse du PE ☎ : +32 498 98 33 27 (Belgium) ☎ : +597 8730026 (Suriname) ✉ : vaclav.lebeda@europarl.europa.eu
<i>Direction des Médias - DG Communication</i> PARLEMENT EUROPEEN	